

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 09 Sep 2002
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: GG / Dossier pédagogique 3278

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

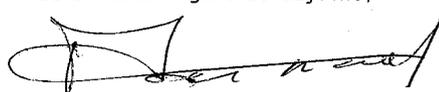
Unité de formation : FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ACCES AU NIVEAU D3
DES OUVRIERS DE NIVEAU D2 (RGB)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 320002U11C2
Domaine : 302 Construction-SE:construction,équipement du bâtiment

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



Julien Laermans

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

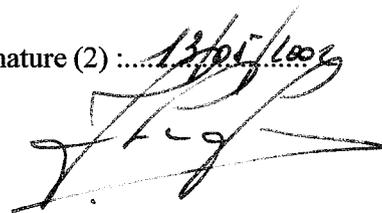
UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- O (1) Communauté française
- X (1) Provincial et communal
- O (1) Libre confessionnel
- O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE
 Administrateur CPEONS

Date et signature (2) : 13/05/2002



2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ACCES AU NIVEAU D3 DES OUVRIERS DE NIVEAU D2 (RGB).

CODE (3) 320002 U11 C2	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 302
------------------------	--------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..1.... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

X (1) Enseignement secondaire de : X (1) transition O (1) qualification
 du degré : X (1) inférieur O (1) supérieur

O (1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	O	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) oui X (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...2... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de1.. page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

UNITE DE FORMATION :

<p>FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ACCES AU NIVEAU D3 DES OUVRIERS DE NIVEAU D2</p>
--

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- * Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- * Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES DE L'UNITE DE FORMATION

La circulaire du 27 mai 1994 du Ministère des affaires intérieures et de la fonction publique, relative aux principes généraux de la fonction publique locale et provinciale, fixe les conditions auxquelles doivent répondre toutes les catégories d'agents occupés dans ces administrations pour obtenir une échelle supérieure de traitement, soit en vertu du système de l'évolution de carrière, soit en vertu d'une promotion à un emploi prévu dans les nouveaux cadres organiques.

Une des conditions essentielles pour obtenir une échelle supérieure de traitement est d'avoir suivi une formation.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente unité de formation qui vise à faire acquérir à un agent des compétences complémentaires telles que :

- Mener une étude spécifique des devis et métrés spécifiques à sa charge ;
- Organiser son travail ;
- Planifier une demande d'intervention ;
- Rédiger un dossier précisant une demande d'intervention.

**FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ACCES
AU NIVEAU D3 DES OUVRIERS DE NIVEAU D2
(RGB).**

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:

1.1. EN FRANCAIS

- lire et comprendre des consignes simples de travail et de sécurité;
- s'exprimer oralement et par écrit d'une manière fluide et correcte, sans distorsion phonétique majeure.

1.2. EN MATHEMATIQUE

- effectuer correctement des calculs mettant en jeu les opérations fondamentales: addition, soustraction, multiplication et division;
- appliquer les notions élémentaires relatives au système métrique applicables aux mesures de surfaces et de volumes ainsi qu'aux mesures de poids.

2. Titres pouvant en tenir lieu

CEB

et/ou attestation de réussite de l'unité de formation :

FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ACCES AU NIVEAU D2 DES OUVRIERS DE NIVEAU D1
(RGB).

FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ACCES
AU NIVEAU D3 DES OUVRIERS DE NIVEAU D2
(RGB).

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE
REGROUPEMENT

Pas de recommandation particulière.

UNITE DE FORMATION :

<p style="text-align: center;"><u>FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR</u> <u>L'ACCES AU NIVEAU D3 DES OUVRIERS DE</u> <u>NIVEAU D2 (RGB).</u></p>
--

PROGRAMME

ETUDE DE DEVIS ET METRES

A partir d'une situation posée, telle qu'il peut la rencontrer dans l'accomplissement de son travail quotidien, l'étudiant sera capable d'établir oralement et/ou par écrit, une démarche dans laquelle il doit ::

- effectuer des relevés de manière précise ;
- dresser un inventaire des besoins en matériel et matériaux ;
- transcrire correctement les données recueillies;
- établir un ou plusieurs devis de manière élémentaire mais suffisante.

ORGANISATION DU TRAVAIL

A partir d'une situation posée, telle qu'il peut la rencontrer dans l'accomplissement de son travail quotidien, l'étudiant sera capable d'établir oralement et/ou par écrit, une démarche dans laquelle il doit :

- déterminer les causes et les effets engendrés;
- évaluer la gravité de la situation;
- décider de la nécessité d'une intervention en fonction des ressources humaines et des ressources en matériaux et matériel disponibles immédiatement ;
- prévoir les conditions d'une intervention différée ;

3. PLANIFICATION

A partir d'une demande d'intervention dont les conditions sont définies en adéquation avec sa spécialisation, l'étudiant sera capable d'établir oralement et/ou par écrit une démarche dans laquelle :

- il justifie le choix des matériaux et du matériel nécessaire tels que outillage, appareil de mesure, équipement ;
- il justifie les besoins en intervenants et de précise le rôle et les tâches de chacun ;
- il gère tout événement fortuit en replanifiant dans le temps et dans l'espace les besoins humains et les besoins en matériaux et matériel ;
- il maîtrise l'ensemble des tenants et aboutissants de la tâche à accomplir et notamment l'incidence sur le contexte général et l'implication sur les activités d'autrui ;

4. ELABORATION D'UN DOSSIER

Placé devant une situation problématique, l'étudiant sera capable d'élaborer un dossier reprenant le compte rendu de cette situation d'intervention relevant de sa spécialisation et comprenant au moins :

- l'état de gravité éventuel de la situation et les incidences en matière de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail ;
- les besoins en matériaux et matériel ainsi que les ressources humaines à mettre en œuvre ;
- la démarche de travail envisagée dans le temps et dans l'espace ;
- la ou les propositions de métrés et devis.

FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ACCES
AU NIVEAU D3 DES OUVRIERS DE NIVEAU D2
(RGB).

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en fin d'unité de formation, d'établir oralement et/ou par écrit la démarche permettant de résoudre la situation qui peut survenir dans l'exercice de sa profession, démarche dans laquelle :

- il fixe la nécessité d'une intervention immédiate ou différée ;
- il tient compte les implications contextuelles inhérentes à la situation problématique ;
- il propose des solutions adéquates afin de minimiser les problèmes engendrés ;
- il produit un rapport écrit décrivant les besoins en ressources humaines, en matériaux, en matériel et équipements.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de la capacité de l'étudiant à mettre en place sa démarche :

- en estimant de manière objective les besoins ;
- prendre en compte les notions de temps et d'espace ;

FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ACCES
AU NIVEAU D3 DES OUVRIERS DE NIVEAU D2
(RGB).

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Les chargés de cours seront des enseignants et/ou experts.

L'expert sera choisi aura une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine visé par cette unité de formation, expérience acquise dans une administration publique locale ou régionale.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A DES UNITES DE FORMATION

Date de dépôt :
Date d'approbation

Date d'application :
Date limite de certification :

Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
32 00 01 U11C2	302	Formation complémentaire pour l'accès au niveau D2 des ouvriers de niveau D1 (RGB)	32 00 01 U11C1	302	Formation complémentaire pour l'accès au niveau D2 des ouvriers de niveau D1 (RGB)			NEANT			
32 00 02 U11C2	302	Formation complémentaire pour l'accès au niveau D3 des ouvriers de niveau D2 (RGB)	32 00 02 U11C1	302	Formation complémentaire pour l'accès au niveau D3 des ouvriers de niveau D2 (RGB)			NEANT			

UF
section